



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Augmentation de puissance pour la centrale des Istournels

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Moulin des Istournels

Raison sociale

Moulin des Istournels

N° SIRET

4 8 8 5 5 5 9 4 7 0 0 0 1 6

Type de société (SA, SCI...)

SARL

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

DANEZAN

Prénom(s)

Dominique

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
29°	PMB projetée <4,5MW. Augmentation de puissance >20% p/r à l'existant

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit :

- L'augmentation de la puissance maximale brute de la centrale, celle ci passant de 340 kW à 584 kW.
- La création d'une passe à poissons, de type passe à bassins, sur la côté gauche du barrage des Istournels
- La modification totale de la prise d'eau afin de créer en lieu et place de l'actuelle, un dispositif ichtyocompatible comprenant un plan de grille d'entrefers 20 mm incliné à 26° associé à 3 exutoires de surfaces aboutissant dans une goulotte de dévalaison orientée vers le pied du barrage des Istournels.
- La création d'une échancrure de débit d'attrait dans le barrage aboutissant proche de l'entrée piscicole de la passe à poissons. La création de l'échancrure à cet endroit s'accompagnant de la fermeture de l'échancrure actuelle en rive droite.
- La création d'une rampe à embarcations située également du côté gauche et aboutissant proche de l'ouvrage de montaison projeté.
- Le projet comprend aussi, en lien avec l'augmentation de puissance, la modification totale du bâtiment usine, des groupes de turbinage et de la zone de restitution (dans l'emprise du canal de fuite actuel).

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet sont ainsi :

- L'augmentation de la production d'énergie hydroélectrique décarbonnée. la production annuelle moyenne projetée étant ainsi estimée à environ 1,98 GWh soit près du double de la production actuelle.
- La restauration de la continuité piscicole au droit du barrage des istournels via l'implantation d'un dispositif de montaison et d'une prise d'eau ichtyocompatible
- La facilitation du franchissement du seuil par les embarcations

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La réalisation du projet comprendra les étapes suivantes :

- Mise hors d'eau d'une emprise réduite sur la droite du seuil pour le comblement de l'échancrure présente actuellement dans le barrage. Remise en eau rapide de la zone.
- Mise hors d'eau par batardage d'une zone "étendue" en rive gauche englobant la future prise d'eau, les futurs ouvrages sur le barrage (passe à poissons, passe à embarcations, débit d'attrait) et l'emprise du canal de fuite.
- Réalisation des travaux pour les ouvrages futurs situés sur le barrage dans cette zone.
- Retroussement de la partie de batardeau englobant les ouvrages situés sur le barrage et mise en eau de ceux-ci. Et maintien de la zone hors d'eau "réduite" autour de la centrale (prise d'eau future, bâtiment et canal de fuite)
- Réalisation des travaux dans cette zone (nouvelle prise d'eau, nouveau bâtiment usine, restitution).
- Mise en eau des nouvelles installations et démarrage de la centrale future.

(On se reportera à l'annexe 8, pièce 3.1, chapitre D.2 pour la présentation des travaux envisagés.)

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En exploitation future :

- La centrale sera en capacité de dériver jusqu'à 26 m³/s
- La chute attendue en eaux moyennes sera de 2,29 m
- La puissance maximale brute attendue sera de 584 kW
- Le productible annuel moyen attendu est de 1,98 GWh
- Un débit réservé de 5,4 m³/s sera restitué au pied du barrage via :
 - Le dispositif de dévalaison, alimenté par un débit de 1,1 m³/s à la cote de RN
 - La passe à poisson, alimentée par un débit de 0,4 m³/s à la cote de RN
 - La passe à embarcation, alimentée par un débit de 0,4 m³/s à la cote de RN
 - Le débit d'attrait, de 1,1 m³/s à la cote de RN
 - Surverse sur le seuil, de 2,4 m³/s à la cote de RN.

Les ouvrages de continuité piscicole seront fonctionnels au moins de l'étiage à 3 fois le module.

- L'exploitation permettra l'emploi d'un gardien à plein temps. Et fera appel à des entreprises locales pour les travaux de maintenance ponctuels.

(On se reportera à l'annexe 8, pièce 3.1, chapitre D.1 pour la présentation du site en situation projetée)

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à autorisation environnementale dont la procédure est définie aux articles L.181-1 à L.181-13 et R.181-1 à R.181-56 du code de l'environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
- Débit maximal autorisé - Hauteur de chute brute - Cote normale d'exploitation - Longueur du barrage en crête	26 m ³ /s 2,29 m 95,95 m NGF 72 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 5395 Voie :

Lieu-dit : Estournels

Localité : Bruniquel

Code postal : 8 2 8 0 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 1 ° 3 9 , 4 3 " E Lat. : 4 4 ° 0 3 , 5 1 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : 0 1 ° 3 9 , 4 3 " E Lat. : 4 4 ° 0 3 , 5 1 " N

Point de d'arrivée : Long. : 0 1 ° 3 6 , 4 2 " E Lat. : 4 4 ° 0 3 , 5 2 " N

Communes traversées :

Bruniquel (82800)

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le PLU de Bruniquel a été approuvé en 2019. Le site du projet est concerné par un zonage de type "N".

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

La centrale existante est autorisée par l'arrêté préfectoral du 03/01/1992, modifié par l'arrêté du 02/06/2004. Le projet vise à l'augmentation de puissance du site par l'augmentation du débit maximum autorisé, à l'amélioration de la continuité écologique, la création d'une passe à embarcations, la modification du bâtiment usine.

- Augmentation de puissance par augmentation du débit : Avant = 15 m3/s / 340 kW ; Après = 26 m3/s / 584 kW.
- Continuité écologique : Avant = pas de passe à poissons, pas de dispositif de dévalaison. Après = Passe à poissons de type passe à bassins successifs, prise d'eau ichtyocompatible avec plan de grille à 20 mm incliné à 26° , 3 exutoires de surface, goulotte de dévalaison
- Passe à embarcations : Avant = Pas de dispositif, passage par l'échancrure à droite du seuil ; Après = Rampe à chevrons du côté gauche du seuil. Fermeture de l'échancrure à droite du seuil.
- Usine : Avant = Bâtiment et machines anciens ; Après = Bâtiment et machine neufs.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type I : "730003026 - Rivière Aveyron" ZNIEFF de type II : "730011383 - Vallée de l'Aveyron"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	"FR3800242 - Cours De La Garonne, De L'Aveyron, Du Viaur Et Du Tarn"
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site patrimonial remarquable : "Bruniquel" Immeuble inscrit (périmètre de protection uniquement) : "Site archéologique des quatre abris sous roche du château de Bruniquel"
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bruniquel est concerné par : Un PPRNT mouvement de terrain (zone B1), Un PPRi (zone d'aléa fort), PPRNT gonflement des argile (zone B2 moyennement exposée), la cartographie du risque Radon (3/3)
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- PPRNT mouvement de terrain approuvé le 06/08/2023 - PPRi approuvé le 21/06/1998 et modifié le 27/08/2014 - PPRNT gonflement des argiles approuvé le 24/04/2005
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	"Bassin de la Garonne à l'aval de Saint-Gaudens et à l'amont de Langon"
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site inscrit : "Gorges de l'Aveyron et vallée de la Vère"

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est situé dans les zones natura 2000 suivantes : - "FR7301631 - Vallées du Tarn, de l'Aveyron, du Viaur, de l'Agout et du Gijou" (ZSC). - "FR7312011 Forêt de Grésigne et environs" (ZPS).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La centrale ne prélève pas d'eau. Les eaux de l'Aveyron sont dérivées vers la centrale au niveau du barrage pour y être turbinées. Elle sont restituées dans leur totalité à l'Aveyron quelques mètres en aval du barrage, générant une zone court-circuitée extrêmement réduite.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet constitue une amélioration du site actuel des Istournels en matière d'environnement. En l'état actuel et après plus de 20 ans d'exploitation, aucun désordre sur ces enjeux n'a été constaté. Le projet ne sera pas de nature à modifier ceci.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit le maintien du barrage en rivière qui constitue une barrière à la continuité écologique. Mais le projet comprend aussi l'implantation de dispositifs de montaison et de dévalaison au droit du site, ce qui permettra une amélioration significative de la continuité écologique au droit du site par rapport à la situation actuelle. Le projet ne génèrera pas d'effets défavorables sur la faune et la flore en présence, par rapport à la situation actuelle du site.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas d'effets supplémentaires par rapport à l'état actuel, sur les enjeux compris dans les sites Natura 2000 concernés. Les seuls effets attendus seront liés à la continuité écologique, en lien avec la présence du barrage, mais le projet prévoit la création de dispositif de montaison et de dévalaison, adaptés aux espèces cibles, et qui permettront de reconstituer la continuité du site.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par un risque Radon de niveau 3.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Mouvement de terrain : Le site est concerné par le zonage "B1" du PPRNT, il s'agit de zones d'aléas faibles et l'enjeu est "Affaissements / effondrement". - Inondation : Le site est situé en zone rouge du PPRi (aléa fort), étant situé dans le lit du cours d'eau. - Gonflement des argiles : Le site est situé en zone "B2 " moyennement exposée". Le projet ne génèrera aucune aggravation de ces risques.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déplacements dans le cadre de l'exploitation future seront très faibles et identiques à actuellement, il s'agit uniquement de la venue du gardien dans le cadre de ses rondes quotidiennes. Ces déplacements n'ont lieu qu'en journée (sauf forces majeures) en empruntant la piste d'accès à l'usine (faisant aussi office d'accès pour des habitations situées plus en amont). Les incidences liées à ces déplacements sont extrêmement faibles.	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les turbines et les dispositifs de dégrillage, génèrent du bruit uniquement cantonné au droit des installations (isolation et dispositifs modernes). N'ayant au cours des années passées généré aucun désordre. La chute d'eau produit un bruit naturel continu.	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les turbines produisent des vibrations minimales et contrôlées. Le bâtiment les abritant est adapté pour les supporter. Aucune incidence sur un quelconque enjeu n'est attendu. Pas de modification par rapport à la situation actuelle du site.	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux turbinées sont restituées dans l'Aveyron après un temps de passage très court dans les installations (faible distance). aucune modification de leur qualité n'est attendue.
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé au sein du périmètre de protection d'un site inscrit et au sein d'un site patrimonial remarquable. La centrale et le seuil sont présents depuis de nombreuses années et n'ont généré aucun effet défavorable sur les enjeux. Le site inscrit n'est pas visible depuis la centrale et vis-versa.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Il n'est pas connu d'autre projet de centrale hydroélectrique avec augmentation de puissance sur l'Aveyron, au moment du dépôt du présent formulaire.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

On se reportera à l'annexe 8, Pièce 6.1, Chapitre B pour l'analyse des incidences liées aux travaux et au projet.

- Phase travaux : Incidences liées à la mise hors d'eau des zones de travaux, aux accès, au bruit et à l'agitation pendant les travaux et à l'arrêt de la centrale temporairement. Les incidences brutes associées sont au maximum modérées. Des mesures seront appliquées pour les rendre nulles. Ces incidences sont totalement réversibles.

- Phase permanente : Le projet fini ne sera pas de nature à engendrer d'incidences défavorables par rapport à l'état actuel du site. Des incidences positives sont attendues pour la continuité écologique à la montaison et dévalaison et pour les embarcations, ainsi que vis à vis des politiques énergétiques.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

On se reportera à l'annexe 8, Pièce 6.1, Chapitre D pour la présentation détaillée des mesures envisagées.

Mesures d'évitement :

- Sécurisation permanente du site (clôture, panneau, surveillance à distance et régulière)

Mesures de réduction :

- Création des dispositifs de continuité piscicole (passe à poissons, prise d'eau ichtyocompatible, débit d'attrait fonctionnels de l'étiage à 3^e module

- Création d'une passe à embarcation, panneau associé.

- Restitution permanente d'un débit réservé de 5,4 m³/s soit 20% du débit autorisé et 13% du module

Mesures d'accompagnement :

- Entretien régulier des ouvrages et du site : dispositifs de mesure réglementaire (échelles, sondes), passe à poissons (bassins, échancrures, orifices), plan de grille (dégrillage), dévalaison (nettoyage de la goulotte et des exutoires), turbines, infrastructures (bâtiments, voirie, affichages).

- Encadrement environnemental de l'exploitation : sensibilisation des chargés d'exploitation et intervenants (tri, évacuation des déchets, inspections des fuites, connaissance du contexte faunistique et floristique).

Mesures de suivi :

- Surveillance des ouvrages réglementaires : sondes, échelles ...

- Suivi hydrobiologique longue période : inventaires piscicoles tous les 5 ans

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Version provisoire du dossier de demande d'autorisation environnementale	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

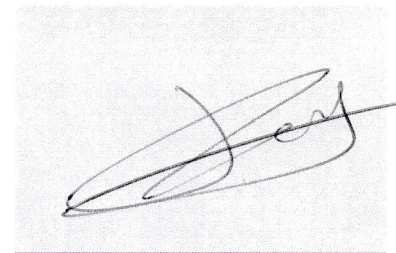
Nom DANEZAN

Prénom Dominique

Qualité du signataire gérante

À CAUSSADE

Fait le 29/09/2023



Signature du (des) demandeur(s)

SARL DU MOULIN DES ISTOURNELS
HYDROELECTRICITE
Rue de la Jonquière
82300 CAUSSADE
Siret : 488 555 947 00016